

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'institution : Université d'Artois

Code Erasmus : F ARRASI2

Service en charge de la coopération internationale : Service des Relations Internationales

Président de l'Université d'Artois : Mme Anne DAGUET-GAGEY

Information pour étudiants d'échange :

www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois/en-programme-dechange

Adresse postale:

Université d'Artois
Service des Relations
Internationales
9 rue du temple
BP 10665
62030 Arras Cedex

 **Site web :** www.univ-artois.fr

CONTACTS SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Vice-président Relations Internationales

Coordinateur Institutionnel Erasmus+

Ahmed EL KALADI
sri@univ-artois.fr

Adjointe à la cheffe de service Responsable bureau mobilités

Manon BENAOUA
Tél : +33 (0)3 21 60 61 85
manon.benaouda@univ-artois.fr

Gestionnaire des mobilités d'échange étudiantes sortantes Europe

Marie-Ludivine URBAN
Tél : +33 (0)3 21 60 38 27
mobilite-europe@univ-artois.fr

Gestionnaire des mobilités d'échange entrantes (étudiants, personnels Erasmus+)

Betty PAUL
Tél : +33 (0)3 21 60 38 68
incoming-exchange@univ-artois.fr

Gestionnaire des mobilités d'échange étudiantes sortantes hors Europe

Gestionnaire des aides financières à la mobilité internationale

Amandine RYCKEWAERT
Tél : +33 (0)3 21 60 38 27
mobilite-horseurope@univ-artois.fr

Cheffe de service

Responsable Coopération et partenariats internationaux

Danaé TUO
Tél : +33 (0)3 21 60 38 96
danae.tuo@univ-artois.fr

Gestionnaire financière

Gestionnaire des missions à l'étranger Gestionnaire coopération et partenariats internationaux

Karine AIT KARRA
Tél : +33 (0)3 21 60 38 97
cooperation-sri@univ-artois.fr

Gestionnaire logements étudiants d'échange

Johanna VASSE
Tél : +33 (0)3 21 60 49 30
incoming-exchange@univ-artois.fr

Chargée de promotion des relations internationales

Elsa MYKAJ
Tél : +33 (0)3 21 60 38 67
elsa.mykaj@univ-artois.fr

Gestionnaire de l'Institut Confucius de l'Université d'Artois

Adriana MEURISSE
Tél : +33 (0)3 21 60 61 96
adriana.meurisse@univ-artois.fr

PÔLES UNIVERSITAIRES, COORDINATEURS DÉPARTEMENTAUX & CATALOGUES DE FORMATIONS

Campus d'Arras	Faculté Lettres et Arts http://lettres.univ-artois.fr/	Jean-Marc VERCRUYSSÉ jmarc.vercruyisse@univ-artois.fr
	Faculté de Langues Etrangères http://www.langues.univ-artois.fr/	David MARCINKOWSKI david.marcinkowski@univ-artois.fr
	Faculté Économie, Gestion Administration et Sciences Sociales http://www.egass.univ-artois.fr/	Marie-Pierre POILVERT mpierre.poilvert@univ-artois.fr
	Faculté d'Histoire, Géographie, Patrimoines : http://www.hgp.univ-artois.fr/	Oualida MEDJKANE / Claire KACZMAREK oualida.medjkane@univ-artois.fr claire.kaczmarek@univ-artois.fr
Campus de Béthune	Faculté des Sciences Appliquées http://www.fsa.univ-artois.fr/	Adnen EL AMRAOUI adnen.elamraoui@univ-artois.fr
	IUT de Béthune http://iut-bethune.univ-artois.fr/	Jolanta ROUSSEAU jolanta.rousseau@univ-artois.fr
	Ecole d'ingénieurs de l'Artois https://www.eia.univ-artois.fr/	Remus PUSCA remus.pusca@univ-artois.fr
Campus de Douai	Faculté de Droit http://www.droit.univ-artois.fr/	Marie-Anne VANNEAUX manne.vanneaux@univ-artois.fr
Campus de Lens	Faculté des Sciences http://sciences.univ-artois.fr/	Sébastien TILLOY sebastien.tilloy@univ-artois.fr
	IUT de Lens http://www.iut-lens.univ-artois.fr/	Virginie HAYENNE-CUVILLON virginie.hayennecuvillon@univ-artois.fr
Campus de Liévin	Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives http://www.staps.univ-artois.fr/	Nicolas BLONDEL nicolas.blondel@univ-artois.fr
Différents campus	Laboratoires de recherche	Directeurs/Directrices de laboratoires : https://www.univ-artois.fr/la-recherche/laboratoires-et-instituts

DÉLAIS DE CANDIDATURE POUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Nomination des étudiants d'échange par l'établissement d'origine / Candidature en ligne	Mobilité au 1er semestre/année : 15 mai Mobilité au 2ème semestre : 15 octobre
Envoi du dossier de candidature complet par e-mail	Mobilité au 1er semestre/année : 31 mai Mobilité au 2ème semestre : 31 octobre
Communication de la date d'arrivée de l'étudiant	1er semestre : début juillet 2ème semestre : début décembre
Accueil et arrivée des étudiants	1er semestre : 1ère semaine de septembre 2ème semestre : 2ème semaine de janvier

ADMISSION POUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

NIVEAU DE LANGUE RECOMMANDÉ – FRANÇAIS (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

ACCORDS ERASMUS+ :

Variable selon les disciplines (conforme à l'accord Erasmus+ signé) et minimum B1.

CONVENTION BILATERALE :

Niveau exigé conforme à la convention bilatérale concernée et minimum B1.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents suivants doivent être envoyés au Service des Relations Internationales à incoming-exchange@univ-artois.fr par e-mail :

- 1/ Formulaire de candidature** complété en ligne, imprimé, signé par l'étudiant d'échange, signé et tamponné par son coordinateur :
Le lien du formulaire sera fourni individuellement dès réception et vérification de la nomination par votre établissement d'origine.
- 2/ Contrat d'études/Learning Agreement/Online Learning Agreement** dûment complété et signé par l'étudiant d'échange et ses coordinateurs.
- 3/ Attestation du niveau de français minimum B1 ou B2** selon les disciplines concernées (lettre signée par un professeur de français confirmant le niveau de langue de l'étudiant ou attestation DELF/DALF/TEF/TCF).
- 4/ Copie de la carte d'identité recto-verso ou passeport** valide pour toute la durée du séjour en France.
- 5/ Copie de l'acte de naissance en langue maternelle + sa traduction certifiée en français ou anglais**
- 6/ 1 photo d'identité conforme** - type passeport au format JPEG
- 7/ Copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** valide pour toute la durée du séjour - OBLIGATOIRE uniquement pour les étudiants d'échange ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne. Si CEAM non transmise : obligation pour l'étudiant de s'affilier à la sécurité sociale française (démarche gratuite).
- 8/ Copie de la carte étudiante** (ou tout autre justificatif signé qui confirme que l'inscription est en cours au sein de l'institution d'origine) **pour l'année universitaire 2026/2027.**

CAS PARTICULIERS

Pour les doubles-diplômes

Des documents complémentaires seront exigés pour l'admission dans le diplôme de l'Université d'Artois :

9/Copie de tous les relevés de notes et diplômes universitaires + traduction en français officielle.

Pour le programme Erasmus+ FPE

Il existe un **dossier de candidature spécifique** pour les étudiants Erasmus+ FPE. Procédure préalable (guide du candidat et formulaire de candidature) disponible auprès du service des relations internationales de l'université d'origine.

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

Anglais pour certaines formations : nous contacter

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Niveau intermédiaire et avancé.

NON OUVERT AUX DÉBUTANTS

www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois/Interculturel-et-linguistique

COURS & SESSIONS D'EXAMENS

Variable en fonction des facultés : disponibles mi-juillet.

En général, le 1^{er} semestre se déroule de la 1^{ère} semaine de septembre au 20 décembre (mi-janvier dans les cas exceptionnels). Le 2^{ème} semestre se déroule de la 1^{ère} semaine janvier à mai (juin dans les cas exceptionnels).

CATALOGUES DE FORMATIONS

Catalogues de formations à consulter sur le site web des facultés/UFR (voir page 2).

LOGEMENTS – *Les résidences universitaires CROUS*

La demande est à faire par le formulaire de candidature en ligne.

- Le nombre de places est limité et ces chambres sont attribuées en priorité aux étudiants d'échange qui effectuent un séjour d'études d'une année universitaire.
- Le montant du loyer varie de 270€ à 400€/mois.
- L'installation en résidence universitaire ne sera possible que du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (hors week-end et fermeture annuelle).

IMPORTANT :

Vous connaîtrez la réponse à votre demande de logement en résidence courant juillet (pour un séjour dès le 1^{er} semestre) ou courant décembre (pour un séjour au 2^{ème} semestre).

VISA

Demander un visa pour études

En fonction de la durée du séjour, les étudiants ressortissants d'un pays hors Espace Économique Européen doivent être en possession d'un visa pour étudier en France.

Consulter le site Campus France :

www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour

www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-France

pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html

www.campusfrance.org/fr/espaces

LIENS UTILES

MESURES ET RÈGLEMENTATIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Veillez consulter régulièrement les mises à jour des mesures d'entrée et de séjour en France.

- **Site de Campus France :**

www.campusfrance.org/fr/rentree-2025

- **Site du Ministère de l'Intérieur :**

www.interieur.gouv.fr/

- **Site du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères :**

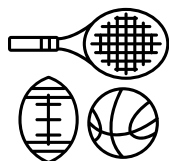
www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/

- **Ambassade de France dans votre pays d'origine**

LA VIE SUR LE CAMPUS

En savoir plus 

Réseaux sociaux et ressources en ligne



Activités sportives



Livret d'accueil



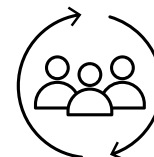
Venir à l'université



UNIV_ARTOIS



ARTOIS.INTERNATIONAL



Intégration